

## 1. Honoraires de Location à l'année : Bail d'habitation (vide ou meublé)

Les honoraires sont à partager par moitié entre le preneur et le bailleur en fonction de la surface locative.

Ces honoraires couvrent :

- La recherche du locataire,
- La visite des lieux,
- La rédaction du bail,
- La réalisation de l'Etat des lieux

M <sup>2</sup>	Prix HT au M <sup>2</sup>	Prix TTC au M <sup>2</sup>
De 0 à 50 m <sup>2</sup>	16.67 € / m <sup>2</sup>	20 € / m <sup>2</sup>
De 51 à 60 m <sup>2</sup>	15 € / m <sup>2</sup>	18 € / m <sup>2</sup>
De 61 à 80 m <sup>2</sup>	13.33 € / m <sup>2</sup>	16 € / m <sup>2</sup>
De 81 à 90 m <sup>2</sup>	12.50 € / m <sup>2</sup>	15 € / m <sup>2</sup>
De 91 à 100 m <sup>2</sup>	11.67 € / m <sup>2</sup>	14 € / m <sup>2</sup>
De 101 et au-delà	10.83 € / m <sup>2</sup>	13 € / m <sup>2</sup>

\*Dont 3 € TTC / m<sup>2</sup> par partie pour la réalisation de l'état des lieux.

## 2. Honoraires de Gestion Locative

Bail Habitation	Bail commercial, précaire et professionnel
<i>7 % HT du loyer mensuel encaissé soit 8,40 % TTC</i>	<i>8 % HT par mois du loyer hors taxe encaissé soit 9,60 % TTC</i>

\*Frais mensuel à la charge du bailleur, déduit du versement du loyer

## 3. Honoraires de Location : Garage et Parking

Les honoraires de 120,00 € TTC sont à partager par moitié entre le preneur et le bailleur.

## 4. Honoraires de Location : Bail commercial et renouvellement bail

Les honoraires sont à la charge exclusive du preneur et calculés sur la base 7 %TTC du montant du loyer annuel TTC.

## 5. Honoraires de Location : Bail précaire

Les honoraires sont à partager par moitié entre le preneur et le bailleur et sont calculés sur la base de 7 % TTC du montant du loyer annuel TTC.

## 6. Honoraires de Location : Bail professionnel

Les honoraires sont à la charge exclusive du preneur et calculés sur la base 6 % TTC du montant du loyer annuel TTC